Informations de base	
2013/0451(NLE) NLE - Procédures non législatives Règlement	Procédure terminée
Niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique **Subject** 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire 3.70.08 Pollution radioactive 3.70.10 Catastrophes d'origine humaine, pollution et accidents industriels 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/01/2014	Publication de la proposition législative	COM(2013)0943	Résumé
25/02/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/10/2014	Reprise des questions en instance de la législature précédente		
26/05/2015	Vote en commission		
02/06/2015	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0176/2015	Résumé
09/07/2015	Décision du Parlement	T8-0267/2015	Résumé
09/07/2015	Résultat du vote au parlement		
15/01/2016	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
15/01/2016	Fin de la procédure au Parlement		
20/01/2016	Publication de l'acte final au Journal officiel		